

RADAR PÉDAGOGIQUE SOLAIRE RÉGLEMENTAIRE Référence : 07090



RESUME

Le radar pédagogique solaire est idéal pour réduire efficacement la vitesse des automobilistes, tout en étant totalement autonome.

En effet, une fois posé, la batterie se recharge grâce au panneau solaire et ne nécessite donc aucune intervention de votre part.

Il est composé de 3 batteries de 7 ampères reliées à un panneau solaire 85W. Il peut fonctionner plus de 7 jours sans ensoleillement car il consomme très peu. Toutefois, si vous souhaitez qu'il soit toujours chargé, optez pour l'alimentation hybride sur candélabre.

Ce radar pédagogique à panneau solaire est homologué pour une utilisation sur la voie publique.

Livré prêt à être utilisé.

Les points forts :

- Autonome
- Livraison gratuite
- Rapport qualité/prix
- Garantie 2 ans
- Conforme réglementation française



DECLINAISONS

Option

Alimentation

Sans	Solaire 85W
Sans	Hybride (solaire + éclairage public)
Avec kit poteau et fixations	Solaire 85W
Avec kit poteau et fixations	Hybride (solaire + éclairage public)

DESCRIPTION

En savoir plus sur le radar pédagogique solaire

Le radar pédagogique à panneau photovoltaïque est un équipement de voirie dissuasif qui permet aux automobilistes de prendre conscience de leur vitesse et de les faire ralentir.

Implanté en bordure de chaussée, ce radar préventif indique la vitesse réelle aux abords du radar et affiche un message d'alerte si celle-ci dépasse la limite autorisée. Il n'a pas vocation à sanctionner le conducteur, mais à informer et/ou prévenir d'un éventuel danger.

La détection des véhicules se fait à environ 150 à 200 mètres.

- Si la vitesse est respectée, l'affichage de la vitesse s'affiche en vert.
- En cas de vitesse excessive, le radar affiche en alternance la vitesse du véhicule en rouge et le pictogramme A14 "Danger". S'ajoute à cela le message " Ralentir " en orange pour encore plus de visibilité.
- Au-delà de 20 km/h, le radar préventif n'affiche plus que le pictogramme et le message d'alerte.

Affichage vitesse non respectée :



Affichage vitesse respectée :



Vous souhaitez un radar pédagogique avec branchement sur

secteur, sur batterie ou sur éclairage public uniquement ? Optez pour notre [radar prévention de vitesse homologué](#).

Quelles sont les normes pour installer un radar réglementaire ?

Selon l'[arrêté du 24 novembre 1967](#) et les instructions interministérielles sur la signalisation routière, un certain nombre de paramètres doivent être pris en compte dans le choix de votre radar préventif.

1. La couleur d'affichage de la vitesse réglementaire doit être différente de la couleur d'affichage des vitesses excessives (Vert / Rouge)
2. Un message d'alerte doit obligatoirement être diffusé
3. Un pictogramme peut également être diffusé (seul le pictogramme A14 "Danger" est autorisé)
4. La vitesse ne doit plus s'afficher lorsqu'elle dépasse 10 km/h en ville et 20 km/h hors agglomération
5. Seul le listel Blanc/Rouge est à respecter. Le listel Jaune/Noir est réservé aux radars mobiles.

Notre radar pédagogique solaire est bien homologué et convient parfaitement pour une installation sur la voirie en France.

À savoir : En cas de non-respect de la réglementation, la préfecture peut se réserver le droit de retirer votre panneau pédagogique, et votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident grave.

Prozon vous propose un [radar pédagogique pas cher](#) qui peut servir dans les parkings et voies privées, ainsi que des [ralentisseurs de vitesse pour voies privées](#).

Comment installer votre radar pédagogique panneau solaire ?

Choisir un radar à alimentation solaire ou hybride

L'autonomie de l'alimentation solaire dépend du taux d'ensoleillement et du trafic enregistré.

En cas de faible ensoleillement sur une durée prolongée (environ 7 jours), l'alimentation solaire peut s'avérer insuffisante pour un fonctionnement optimal du radar. L'appareil se mettra alors automatiquement à l'arrêt et reprendra ses fonctions dès que la charge sera suffisante sans intervention de votre part.

L'autonomie des batteries sans ensoleillement pour environ 4000 véhicules / jour = 7 jours

L'alimentation hybride peut être une bonne alternative pour palier aux problématiques de faible ensoleillement de certaines régions. En effet, les batteries qui l'alimentent sont rechargées grâce à deux sources d'énergie : le panneau photovoltaïque fourni et l'éclairage public qui prendra alors le relais si le rechargement solaire n'a pas été suffisant.

Recommandations sur l'installation de votre radar fixe pédagogique solaire

- Posez votre radar dans une zone dégagée (sans arbre, ni hauts bâtiments qui cacheraient les rayons du soleil)
- Orientez le panneau solaire plein sud avec inclinaison 40°/45° (l'inclinaison est déjà prévue grâce à la structure sur laquelle est positionné le radar)
- Veillez à implanter votre radar à droite de la chaussée sur une route sans relief et en ligne droite
- Le bas de l'afficheur doit être placé à un minimum de 2,2 mètres du sol et maximum 3 mètres
- Veillez à laisser une distance aux alentours d'1,40 mètre entre le bord de la chaussée et l'extrémité du panneau

Retrouvez également l'ensemble de nos installations pour faire ralentir les automobilistes, telles que le [ralentisseur coussin](#)

[berlinois en béton](#) et le [ralentisseur coussin berlinois en caoutchouc](#).

Mise en service de votre radar routier pédagogique solaire

Ce radar routier pédagogique est livré clé en main. Pour mettre en service votre radar pédagogique, il vous suffit de le connecter à son panneau photovoltaïque. Puis actionnez le bouton d'allumage on/off au dos du radar pédagogique.

Lorsque vous recevez le radar, celui-ci est programmé sur 30 ou 50 km/h (les vitesses les plus demandées). Cependant, si vous souhaitez changer le seuil de limite de vitesse :

- Retirer les 7 vis présentes sur les bords de la face avant en polycarbonate avec un tournevis
- Retirer la face avant pour avoir accès à la carte électronique
- Régler les switches pour choisir votre seuil puis le mettre sur ON le temps qu'il fasse la mise à jour
- La dernière valeur affichée lors du cycle de démarrage du radar sera la valeur que vous aurez choisie

Pour la fixation

Caractéristiques du radar de vitesse préventif à alimentation solaire

Dimensions : l. 620 x H. 700 x P. 90 mm

Poids :

- Radar 14,2 kg avec batterie (10 kg sans batterie)
- Panneau photovoltaïque : 9 kg

Matériaux :

- 700 leds de signalisation
- Caisson en polycarbonate noir
- Face avant en polycarbonate transparent ultra-résistant
- Film de protection sérigraphié (Liseré rouge et blanc + texte "Votre Vitesse" en jaune)

Affichage :

- Carte électronique : 550 x 570 mm
- Caractères rouges : 400 x 480 mm (3 rangées de leds)
- Caractères verts : 360 x 430 mm (1 rangée de leds)
- Pictogramme A14 : 340 mm de hauteur
- Message « RALENTIR » : 110 mm

Caractéristiques de l'affichage :

- 8 seuils de vitesse préprogrammés :
10/20/30/40/50/60/70/80/90 km/h (autre seuil possible sur demande)
- Distance de détection des véhicules : 150 à 200 mètres
- Précision de l'affichage des vitesses : 98%

Fréquence : 24,125 GHz

Fixation : 2 rails à l'arrière (et [accessoires de fixation](#))

Kit de fixation (en option) :

- Poteau de fixation Ø76 mm (4 mètres de haut)
- 4 brides de fixation

Alimentation solaire :

- Panneau Photovoltaïque 85Wc
- 3 batteries 12V 21Ah
- Régulateur solaire

Options (sur devis) :

- Relevées statistiques dans les deux sens via Clé USB ou Bluetooth PC
- Supports mobiles
- Fonction « espion » avec interrupteur sur radar (prise de mesure sans affichage)

Normes :

- Conçu et assemblé en France
- Garantie 2 ans
- Conforme à la réglementation française en vigueur
- Norme CE